

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat
Titre : Lausanne, ville de fontaines ?
Initiant-e(-s) : Sarra Perrin et Anna Crole-Rees

Quand arrivent les fortes chaleurs, quoi de plus agréable que de chercher la fraîcheur à l'ombre des arbres ou près des fontaines. L'espace public a besoin d'îlots de fraîcheur, des endroits où il est bon de se rafraîchir surtout en temps de canicule.

En complément du postulat visant le doublement du nombre d'arbres d'avenue (postulat PLR « Protégeons-nous du changement climatique, déposé en février 2020), nous visons ici à augmenter le nombre de fontaines en ville de Lausanne. En sus de la fraîcheur, le bruit des fontaines d'eau est un tranquillisant naturel du fait de sa constance. Ce bruit invariable a l'avantage également d'étouffer d'autres bruits pouvant être nuisibles à la tranquillité des riverains.

Les fontaines d'eau permettent également de raconter l'histoire de la ville par l'utilisation de statues spécifiques. Aujourd'hui, la ville a mis en place des parcours de découverte de huit fontaines. A notre sens, il serait encore plus agréable d'enrichir de nouvelles places où l'emplacement se trouve aujourd'hui libre.

Il va de soi que ces fontaines ne doivent pas être installées au détriment des places de parc mais être accessibles aux piétons.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité d'installer des fontaines dans le centre-ville de Lausanne, notamment à la place Pépinet, à la place du Tunnel, à la place Centrale, à la place de la Sallaz ou encore à la place Chauderon.

Lausanne, le

10.01.2021



Sarra Perrin

Anna Crole-Rees